

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 1^{er} juillet à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le vendredi 25 juin 2021 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en
exercice : 52

Délégués présents
avec voix
délibérative : 35

Quorum atteint

Votes pour : 35
contre : 0
abstentions : 0

Délégués titulaires présents : 25 (avec le Président)

CC Cagire Garonne Salat (10)

Michel Claude ABADIE – Jean Pierre DUPRAT
Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE
Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN
Raymond NOMDEDEU – Corinne ORTET
Brigitte SEGARD - Daniel WEISSBERG

CC Cœur et Coteaux du Comminges (7)

Magali GASTO OUSTRIC (n'a pas pris part au vote,
départ) - Alain FRECHOU - Laure VIGNEAUX
Alain BOUBEE - Jean Claude DURROUX –
Jean Michel LOSEGO - Jean Yves DUCLOS
Michel DE GAULEJAC

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (7)

Alain PUENTE - Michel LADEVEZE
Eric AZEMAR – Patrick SAULNERON
Bernard DUMAIL - Jean Pierre REBONATO
Gérard BRILLET

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Jean Claude DOUGNAC - René ERTLEN

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Claire VOUGNY – Jean FERRERE
Céline LAURENTIES BARRERE - Elisabeth ROUEDE
Yves Pierre BARRAU

Délégués titulaires présents ayant procuration : 2

CC Cagire Garonne Salat

François ARCANGELI pouvoir de Yves Pierre BARRAU

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Alain FRECHOU pouvoir de Magali GASTO OUSTRIC

Délégués suppléants présents ayant procuration : 1

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Sébastien DAVAND pouvoir de Claire VOUGNY

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 7

CC Cagire Garonne Salat (2)

Henri GOIZET - Dominique PONTICACCIA

CC Cœur et Coteaux du Comminges (4)

Michel AUBERDIAC - Monique REY
Annabelle FAUVERNIER- Sébastien DAVAND



CC Pyrénées Haut-Garonnaises (1)

Patrick LAGLEIZE

Délégués suppléants présents sans voix délibérative

CC Cagire Garonne Salat

Claudette ARJO

Délégués suppléants excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Roland OUSSET

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Jean Claude TINE

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Julien CHAINET



Délibération n°2021-03-07

**Ouverture de droits d'écriture sur le progiciel métier urbanisme aux communes
adhérentes au pôle ADS du Pays Comminges Pyrénées**

Monsieur le Président explique qu'il est possible d'ouvrir aux communes, des droits d'accès à l'enregistrement et à la rédaction d'actes non instruits par le pôle ADS du Pays Comminges Pyrénées, sur le progiciel métier utilisé par le pôle ADS.

Cette ouverture sera faite sur demande de la commune au pôle ADS.

Cela va dans la sens de la dématérialisation et permettra, pour plus de facilité, la centralisation des autorisations d'urbanisme de la commune sur le progiciel métier.

Comme stipulé dans les conventions d'instruction des actes d'urbanisme passées avec les communes, article 10, une annexe aux conventions sera établie afin de cadrer l'utilisation du progiciel métier par les communes.

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur Le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE


Article 1

d'autoriser Monsieur le Président à établir l'annexe aux conventions d'instruction des actes d'urbanisme qui cadrera l'utilisation du progiciel métier par les communes.

Article 2

d'autoriser Monsieur le Président à signer cette annexe avec les communes intéressées.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le :
Et publication, affichage ou notification le :

09 JUL. 2021

09 JUL. 2021

Délibération n°2021-03-07